

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an deux mille vingt-cinq le 26 septembre**, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation: 19 septembre 2025

<u>Présents</u> – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE. Michel BREASSON, Daniel FAVRE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Hélène LEVA, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE

#### **Procurations**

M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Alain GATTELET
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
Mme Julie GIRARD a reçu procuration de Mme Josette CHAMBOUX
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Italo GARD
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Hélène LEVA
Mme Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE
M. Jean-Marc LHERMET a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel FAVRE

Nombre de conseillers : 27

 En exercice
 : 27
 Pour
 : 25

 Présents
 : 19
 Contre
 : /

 Votants
 : 27
 Abstention
 : /

# 1.1. COMMANDE PUBLIQUE - AVENANT LOT 8 MARCHÉ DE L'EXTENSION DU BÂTIMENT ABC

### Madame le Maire,

RAPPELLE que les travaux de l'extension du bâtiment ABC ont débuté en juillet 2024.

EXPLIQUE qu'il convient d'établir un avenant pour le lot n°8 « REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES » afin de formaliser une plus-value d'un montant total de 192,00 € HT correspondant à la fourniture et à la pose d'un podotactile.

PRECISE qu'il s'agit du deuxième avenant modifiant ce lot.

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Vu** les dispositions du code de la commande publique,

Vu la délibération n°2024\_049 du Conseil municipal du 31 mai 2024 attribuant les marchés de travaux,

**Considérant** que dans le cadre de l'opération de travaux de l'extension du bâtiment ABC, un avenant doit être établi pour le lot n°8 « REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES », notifié le 02 juillet 2024 à l'entreprise Société chablaisienne de revêtement,

**Considérant** que cet avenant a pour objet d'opérer une plus-value de 192,00€ HT soit 230,40€ TTC, correspondant à des travaux modificatifs demandés par la maîtrise d'ouvrage,

Considérant que selon l'article R. 2194-8 du code de la commande publique, le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15% du montant initial,

Considérant que le montant du lot n°8 s'élève à 7 910,00€ HT soit 9 492,00€ TTC et que le montant de la modification est une plus-value de 192,00€ HT soit une variation de 2,65% du montant initial du lot, tous avenants confondus, et soit 0,02 % du montant du marché,

Considérant que le nouveau montant total du marché avec cet avenant est fixé à 8 102,00€ HT, soit 9 722,40€ TTC,

## Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'avenant 01 opérant les modifications précitées portant le nouveau montant du lot n°8 à 8 102,00€HT.

AUTORISE Madame le Maire à signer le présent avenant et tout document nécessaire à son exécution.

Certifié exécutoire

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 26 septembre 2025 Le Maire – Catherine BASTARD

Transmis au représentant de l'Etat le 3 0 SEP. 2025

Le Maire - Catherine MASTARD

**3** 0 SEP. **2025** 

Le secrétaire de séance - Daniel FAVRE